



#### Centre d'Action sociale de la Mairie de BAGES

22 avenue Jean Jaurès

66670 BAGES

Tél. : 04 68 21 71 25

E-mail : [accueil@bages66.fr](mailto:accueil@bages66.fr)

## Registre nominatif des personnes vulnérables

### *Qui est concerné ?*

---

Toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou un mode de vie. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis.

### *De quoi s'agit-il ?*

---

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place par le CCAS sous la responsabilité du Maire, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondation, relogements d'urgences,...), conformément au décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004.

Ce registre permet aux services-médicaux sociaux de la commune de porter assistance et secours à toute personne inscrite.

Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

### *Qui peut figurer sur ce registre ?*

---

- Personne âgée de plus de 65 ans,
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail,
- Adulte handicapé bénéficiant d'un avantage tel que l'AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou titulaire d'une pension d'invalidité.

### *Comment cela se passe-t-il ?*

---

Vous demandez votre inscription sur le registre nominatif. Une vigilance particulière est opérée lors du risque et après, ainsi que selon les besoins de la personne.

Un suivi régulier est effectué par le CCAS : contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité : service de soins infirmiers à domicile, associations prestataires d'aide à domicile ou portage de repas à domicile...

### *Qui peut s'inscrire sur ce registre ?*

---

- La personne elle-même,
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, voisin, médecin, service d'aide ou personne intervenante, CCAS)

### *Vous vous sentez concerné ?*

---

**Remplissez le bulletin d'inscription en page suivante.**

**Ce registre est confidentiel**, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du CCAS **soumis au secret professionnel**. Il pourra le cas échéant être transmis au Préfet, sur sa demande.

Vous pourrez à tout moment accéder aux données qui vous concernent ou demander le retrait de ce fichier.



**Inscription au registre des personnes vulnérables**  
(à déposer en mairie ou transmettre par mail à [accueil@bages66.fr](mailto:accueil@bages66.fr))

**Après avoir pris connaissance des éléments présentés précédemment (en page 1) :**

Je soussigné(e) :            Madame                    Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

**(obligatoire)**

Adresse précise .....

Conditions de vie :        seule        en couple        en famille

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

Adulte handicapé

**demande à être inscrit(e) sur le registre**

**demande à être réinscrit(e) sur le registre**

**demande à être radié(e) du registre**

**motif :**

.....

Etes-vous suivi par le Service Social Personnes Agées du CCAS :       Oui  Non

Etes-vous bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée Autonomie :       Oui  Non

Etes-vous suivi par le Service Social du Département :       Oui  Non

Bénéficiez-vous d'un service d'Aide à domicile :

si Oui, lequel : .....  Non

Bénéficiez-vous d'un service de Téléalarme :

si Oui, lequel : .....  Non

Bénéficiez-vous d'un service de portage de repas :

si Oui, lequel : .....  Non

**Personnes à prévenir en cas d'urgence :**

**1-Nom-Prénom :** ..... **2-Nom-Prénom :** .....

lien avec la personne : ..... lien avec la personne : .....

tél : ..... tél : .....

**Bulletin rempli par :**

L'intéressé(e)                    Tierce personne (*préciser ci-dessous*)

Nom : .....

Prénom : .....

Lien avec la personne : .....

**Date :** .....

**Important :**  *En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations soient utilisées, exploitées, traitées dans le cadre de mon inscription au registre des personnes vulnérables de la ville de Bages.*

*Le règlement général sur la protection des données (RGPD) relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés renforce les droits de chaque citoyen européen sur la protection de ses données personnelles et responsabilise les acteurs traitant ces données. Dans ce contexte, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données, sur simple demande par mail, à l'adresse : [dpo.ccacvi@lq-partenaires.fr](mailto:dpo.ccacvi@lq-partenaires.fr)*